



## Souci par élevage de chiens dans un lotissement

Par **mary23**, le **26/07/2010** à **22:29**

Bonjour,  
voilà nous avons des voisins qui font un élevage de chiens (berger allemand et jack russel )  
on t ils le droit sachant que nous sommes en lotissement que à plusieurs reprise les voisins  
se plaigne( sans bouger )que la mairie ne fait rien plus la gendarmerie après plusieurs mise  
en garde auprès de la personne qui s occupe des animaux pendant les vacances des  
propriétaires j ai reçu par téléphone des menaces de represailles certe ce n est que verbal  
DONC MA QUESTION A T ON LE DROIT DE FAIRE CET ELEVAGE ?